



**REPÈRES
POUR AGIR**
| dispositifs

Éduquer à la citoyenneté

Construire des compétences sociales et civiques

Laurent Fillion



Éduquer à la citoyenneté

Construire des compétences sociales et civiques

Laurent Fillion

Éduquer à la citoyenneté est l'un des objectifs de la sixième compétence du socle commun. Ce domaine transversal aux disciplines n'est pas facile à transmettre.

Comment offrir aux élèves un parcours qui mobilise valeurs, pratiques civiques et comportements sociaux ? Quelles actions mener pour favoriser leur participation à la vie sociale et professionnelle ? Comment évaluer ensuite ces compétences si particulières ?

Cet ouvrage rassemble des propositions très diverses, basées sur des situations expérimentées en classe. Toutes visent les mêmes objectifs : aider les élèves à vivre en société et construire de futurs citoyens. Enseignants, éducateurs et chercheurs témoignent et livrent leur point de vue sur la mise en place de cette compétence emblématique du socle commun.

« RPA dispositifs » articule pratiques, recherche et réflexion pour aider à la mise en œuvre des dispositifs dans le second degré. Un partenariat avec la Crap-Cahiers pédagogiques.

Directeur de collection : Jean-Michel Zakhartchouk.

19,00 €
Réf. 890B5369

ISSN 1625-8019
ISSN 978-2-68615-258-1



9 782666 153861

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| Préface. C'est en citoyennant qu'on devient citoyen par François Audigier | 11 |
| Introduction. Partir du terrain pour un second souffle du socle commun... | 15 |
| Le point de vue de Bernard Rey (1) | 23 |
| Chapitre premier. L'apport des différentes disciplines | 25 |
| Education physique et sportive : construire une citoyenneté en acte | 29 |
| Argumenter et rédiger en français pour comprendre le fonctionnement des médias | 37 |
| Développer un regard critique en travaillant l'oral... en mathématiques | 41 |
| Organiser le travail en groupe et histoire-géographie pour construire une pédagogie par compétences | 47 |
| Mener une réflexion sur l'identité et l'orientation avec les outils numériques | 53 |
| Éduquer au développement durable et travailler la compétence 6 : une complicité évidente | 59 |
| Douze idées pour éveiller l'esprit critique, dans toutes les disciplines | 69 |
| Le point de vue de Bernard Rey (2) | 72 |
| Chapitre II. Un travail d'équipe, l'affaire de toute la communauté éducative | 75 |
| Le CPE, acteur de la construction du Socle | 79 |
| Créer des moments forts pour développer les compétences | 86 |
| Au CDI : enseigner le doute | 89 |
| Construire un jeu pour combattre les discriminations | 91 |
| Avec des élèves en ULIS, permettre l'appropriation du projet | 95 |

| | | |
|---|---|-----|
| • B | Utiliser un réseau social pour animer la « vie de classe » | 108 |
| Chapitre III. Construire vraiment une citoyenneté politique, une question complexe | | |
| | Semer des Graines d'électeurs | 105 |
| | Un travail collaboratif pour comprendre l'échiquier politique | 108 |
| | L'élection des délégués : un moment démocratique | 113 |
| Chapitre IV. Une évaluation délicate | | |
| | Point de vue : la note de vie scolaire, une fausse bonne idée ? | 119 |
| | Évaluer le respect et la tolérance : l'exemple du projet « Clandestins » | 122 |
| | Échanger en équipe pour « valider globalement » | 125 |
| | La formation des délégués, une occasion d'évaluation collective | 130 |
| | Une fiche de co-évaluation pour des compétences transversales | 134 |
| Le point de vue de Bernard Rey (3) | | |
| Chapitre V. Des partenaires extérieurs | | |
| | Educasol, plateforme française d'éducation au développement durable et à la solidarité internationale | 144 |
| | « Citoyens en marche », une expérience citoyenne en SEGPA | 158 |
| | Organiser une « Rentrée solidarité » : au-delà des bons sentiments | 154 |
| | À l'« École de la paix » | 158 |
| | Des ateliers d'immersion pour découvrir le monde et apprendre à coopérer | 165 |
| | L'éducation au commerce équitable, l'enjeu d'une consommation responsable | 165 |
| Le point de vue de Bernard Rey (4) | | |
| Chapitre VI. Enseigner la morale laïque, pour développer des compétences sociales et civiques | | |
| | Un enseignement « moral » mais pas moralisateur | 172 |
| | L'indispensable esprit critique, fondement de la laïcité | 180 |
| | Des pratiques philosophiques pour transmettre la morale laïque | 185 |
| | Incarner la morale laïque : des activités pour mieux « vivre ensemble » | 185 |
| | En cours d'éducation civique, donner du sens à la laïcité | 188 |
| Interpellation. « L'objet de la compétence 6 : donner des repères et des outils pour construire sa citoyenneté » | | |
| | Ressources | 199 |
| | | 201 |

Sommaire

| | | |
|---|-----|-----|
| Sigles utilisés | 205 | 0 * |
| Contributions | 207 | |
| Les Cahiers pédagogiques: un outil pour les enseignants, de l'école au collège | 210 | |

Préface

C'EST EN CITOYENNAINT QU'ON DEVIENT CITOYEN

FRANÇOIS AUDIGIER, UNIVERSITÉ DE GENÈVE¹

Parmi les sept compétences qui constituent le socle commun des connaissances et des compétences de 2006, figure en sixième position un ensemble pluriel et très hétérogène sous le titre de Compétences sociales et civiques. La lecture des développements qui l'accompagnent ouvre de nombreux thèmes de réflexion. J'en sélectionne quelques-uns présentés sans ordre systématique comme autant de chantiers dont il convient, selon les cas, de poursuivre ou d'ouvrir l'exploration. Ils convergent autour de l'idée de relations.

Le premier thème est celui des relations entre, d'un côté les connaissances et les savoirs, de l'autre les attitudes, les comportements, les pratiques sociales. Il n'y a pas, il n'y a jamais de certitudes en la matière. Le pari de l'éducabilité, pari, croyance, sur lequel repose le sens de notre métier, postule une relation nécessaire. Plus de connaissances produiraient des comportements plus raisonnés. Si cette relation apparaît dans nombre d'enquêtes, au moins sur un plan déclaratif, il n'y a pas d'automatisme. Un individu parfaitement au fait des droits humains peut y être profondément hostile et adhérer à des idées qui leur sont opposées. Mais, parions qu'il y a plus de probabilité pour un individu qui connaît les droits humains, de ne pas les violer que pour un individu qui ne les connaît pas. De plus, notre culture scolaire française repose sur l'idée selon laquelle l'École doit transmettre d'abord des savoirs, des savoirs fondés en raison, ce qui implique qu'ils s'appuient sur les disciplines académiques homonymes. Sur ce piédestal repose la construction des programmes et curriculums. Une étude historique, même brève, montre un enseignement beaucoup plus diversifié où on ne rechigne pas à s'appuyer aussi sur

¹ Auteur de *L'éducation à la citoyenneté*. Lyon : IRRF, 1999.

INTRODUCTION

PARTIR DU TERRAIN POUR UN SECOND SOUFFLE DU SOCLE COMMUN...

Lorsque Jean-Michel Zakharitchouk m'a demandé de coordonner un ouvrage de la série « Dispositifs » autour des compétences sociales et civiques, j'avais quelques raisons de trouver le projet intéressant.

Professeur d'histoire-géographie en collège, j'ai évidemment aussi l'éducation civique à enseigner. Cette discipline non universitaire, pour laquelle la formation initiale a toujours été réduite au strict minimum, est souvent trop encore négligée – ne serait-ce que dans la répartition horaire entre les trois matières. Pourtant, cet enseignement peut être source d'innovation, de motivation, de sens. Mettre en place des élections de délégués « grandeur nature » (avec campagne électorale, urne, isolement, et vraie-fausse carte d'électeurs), simuler des conseils municipaux, faire réaliser des interviews, organiser des rencontres avec les élus : les possibilités ne manquent pas, comme on le verra dans ce livre.

C'est donc avec satisfaction que j'ai découvert lors de la mise en place du socle commun ce qui constituait alors le pilier 6 « Les compétences sociales et civiques ». J'ai, par contre, été un peu déçu par son contenu trop souvent réduit à mon sens, à une « instruction civique » faite de présentation des institutions et des comportements de « bon citoyen ». À nous d'en faire, dans l'esprit même des finalités du socle commun, un véritable apprentissage de la citoyenneté qui permette, en même temps, la construction de compétences adaptées à notre France du 21^e siècle.

Recueillir dans un ouvrage des pratiques diverses allant dans ce sens est bien évidemment stimulant et permet d'aller au-delà des discours convenus et des bonnes intentions...

Pour ma part, je suis fortement engagé dans mon collège du Pas-de-Calais dans l'évaluation et le travail par compétences. Faisons de plus pour m'intéresser à cette fameuse compétence 6 qui parfois déstabilise les collègues : ils n'y trouvent plus tout à fait leurs repères disciplinaires habituels, surtout si l'on sort de « l'instruction civique ». L'utilisation

➔ **CHAPITRE PREMIER**
L'APPORT DES DIFFÉRENTES
DISCIPLINES

Comment les disciplines peuvent-elles, dans le cadre des programmes, contribuer à l'acquisition des compétences sociales et civiques ? Qu'attend-on, par exemple, de l'histoire et de l'éducation civique ? Qu'apporte l'EPS ? Comment travailler aussi ces compétences en lettres, en langues, dans les matières scientifiques et artistiques ? Les compétences sociales et civiques du socle commun ne peuvent pas être facilement incluses dans une ou deux disciplines (c'est aussi le cas de l'autonomie et l'initiative, de la compétence ?). Aussi, c'est ce caractère transdisciplinaire qui les rend emblématiques de l'esprit du Socle.

Il appartient donc à toute la communauté éducative de favoriser leur acquisition. Pourtant, lorsque plusieurs disciplines sont concernées, il arrive bien souvent qu'au final personne ne se préoccupe des objectifs à atteindre.

De nombreux exemples illustrent cela : les programmes de 1996 d'éducation civique prévoyaient que la moitié du programme de sixième soit à la charge de l'ensemble de l'équipe pédagogique (ce qui n'a pratiquement jamais été fait) ; c'est également vrai pour la préparation à l'attestation de sécurité routière.

Les témoignages d'expériences présentés ici montrent qu'il est possible de viser l'acquisition de ces compétences dans une séance disciplinaire.

L'EPS « est d'autant plus concernée par la citoyenneté que la culture sur laquelle reposent les apprentissages en EPS, le sport, nécessite ce type d'éducation ». Il s'agit alors d'« apprendre ensemble » plus que de « vivre ensemble », écrit Cathy Patinet.

En français, les premières approches du discours argumentatif peuvent permettre de s'intéresser au fonctionnement des médias et d'y porter un regard critique.

Certains items des compétences sociales et civiques peuvent aussi faire l'objet d'un travail en mathématiques. C'est le cas avec les tâches complexes proposées au collège Vadez de Calais.



CHAPITRE II

UN TRAVAIL D'ÉQUIPE, L'AFFAIRE
DE TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

Comment la construction des compétences sociales et civiques peut et doit-elle concerner l'ensemble de l'équipe éducative? Quelles démarches opérer dans le cadre de la classe? du CDI? de l'établissement dans son ensemble? Quel peut être le rôle spécifique et essentiel de la vie scolaire? du professeur principal? Le règlement intérieur est-il un support intéressant? En quoi et comment l'élection des délégués de classe peut-elle être un moment privilégié pour aborder ces compétences?

« Il s'agit de mettre en place un véritable parcours civique de l'élève, constitué de valeurs, de savoirs, de pratiques et de comportements dont le but est de favoriser une participation efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle, d'exercer sa liberté en pleine conscience des droits d'autrui, de refuser la violence. » (Éluscol)

Ce « parcours », tous les acteurs du collège peuvent y contribuer.

Parmi ceux-ci, le CPE a un rôle tout particulier à jouer selon des objectifs et des modalités diverses. La civilité, les règles de vie en société, la volonté du « vivre ensemble » peuvent être abordées dans de nombreuses situations quotidiennes de l'établissement, dans le cadre de la vie scolaire de l'élève.

Il est possible de les aborder au quotidien, tout au long de l'année scolaire comme le propose Nathalie Srac et le groupe de réflexion de l'académie de Dijon à travers leurs « parcours de vie scolaire » ou autour de moments forts comme le propose Myriam Favreau avec la journée d'intégration et celle du respect.

Dans un établissement dit « sensible », le besoin de travailler ces compétences est ressenti avec plus de nécessité encore, notamment pour amener les élèves à refuser les discriminations. Et « cela passe par des actions éducatives concrètes autour d'activités collectives. L'objectif est de croiser acquisition des savoirs disciplinaires et formation de compétences sociales et civiques », comme nous le rappelle Laurence Debré, CPE au collège Pablo-Neruda.



CHAPITRE III

CONSTRUIRE VRAIMENT
UNE CITOYENNETÉ POLITIQUE,
UNE QUESTION COMPLEXE



CHAPITRE III

CONSTRUIRE VRAIMENT
UNE CITOYENNETÉ POLITIQUE,
UNE QUESTION COMPLEXE

L'apprentissage de la citoyenneté, à l'heure où trop de jeunes éprouvent du désintérêt pour les urnes, est bien autre chose que des cours de morale ou une instruction civique se limitant à présenter les institutions. Pourtant, beaucoup d'élèves manifestent de vifs désirs d'engagement. Probablement conviendrait-il d'impulser encore plus fortement cet apprentissage, qui n'est pas non plus l'appropriation de codes de civilité. Lever le doigt pour prendre la parole, trier ses déchets, aider un camarade à faire ses devoirs... sont certes des compétences sociales qu'il convient de faire acquérir au collège mais la « citoyenneté » est plus ambitieuse. Utilisons l'adjectif « citoyen » à bon escient, et éduquons nos élèves pour qu'ils le deviennent : c'est-à-dire qu'ils soient « capables d'exercer des droits, remplir des devoirs » certes, mais aussi et surtout capables de s'engager. C'est bien en donnant du sens aux savoirs civiques visés, en proposant des mises en situation aux élèves qu'on les aidera à devenir des « graines de citoyens ».

 **CHAPITRE IV**
UNE ÉVALUATION DÉLICATE

Comment évaluer l'acquisition de ces compétences ? Quelles démarches interdisciplinaires et transversales pour les valider ? Que faire de la note de vie scolaire ?

La compétence 6 du Socle telle qu'elle est présentée vise des objectifs de natures très différentes :

- la maîtrise de concepts et notions (citoyenneté, identité, nationalité, démocratie, laïcité, médias, budget, emprunt, épargne...);
- l'acquisition de comportement et de valeurs (respect des principes de la civilité, des règles de sécurité, d'écoute, de prise de parole, respect de l'autre...);
- le développement de l'esprit critique (éducation aux médias) et de la capacité à agir.

Comment évaluer des capacités aussi différentes ?

La note de vie scolaire peut difficilement jouer ce rôle comme nous le rappelle la position du CRAP rédigée par Philippe Watrelot lors de sa mise en place.

Comment dès lors échapper à « l'usine à cases » tout en voulant évaluer avec justesse et suivi ces compétences ?

Des équipes s'y sont essayées, à travers des projets pluridisciplinaires pour certaines, en les intégrant à leurs pratiques quotidiennes pour d'autres, ou encore en ouvrant l'évaluation à de nouveaux acteurs tels les CPE.

 **CHAPITRE V**
DES PARTENAIRES EXTÉRIEURS

Quand on est engagé dans des actions citoyennes, travailler avec des partenaires paraît a priori très souhaitable, et toutes les occasions semblent bonnes pour coopérer avec des associations, des collectivités, autour des compétences sociales et civiques. Cependant, ce n'est pas si simple et cela ne peut se faire sans réflexion.

Avant de présenter quelques expériences et témoignages, il est bon de mettre en garde contre certaines dérives qui guettent le travail en partenariat :

- la dérive « opportuniste ». On saisit une occasion (les « Semaines », les propositions faites par tel ou tel organisme, telle ou telle collectivité), pour mettre en œuvre un partenariat, sans suffisamment s'inscrire dans un apprentissage construit et une progression organisée. On risque alors la dispersion et le gaspillage du temps scolaire, si précieux et rare ;

- la dérive « militante ». Si l'on travaille avec une association qui défend un certain nombre d'idées et de valeurs, pour autant elle n'est pas là pour faire du prosélytisme. L'esprit critique doit rester présent, même pour des causes indiscutables. Il est important de mettre en garde, les élèves contre les risques d'approximation ou de simplification toujours possibles. Il ne doit pas y avoir argument d'autorité qui interdise le débat ;

- la dérive « commerciale ». Certains organismes cherchent peut-être excessivement à « vendre leur soupe », les intervenants ne sont pas là pour ça. Cette dérive est du même ordre que la précédente et nous rappelle l'importance de laisser l'enseignant être maître d'œuvre à fin ;

- la dérive « confusionniste ». L'association ou l'organisme en arrive à remplacer en quelque sorte l'enseignant, en contradiction avec le principe que nous venons d'énoncer, et on ne sait plus bien quel est le rôle de chacun. On risque alors de quitter la logique de l'apprentissage et du développement des compétences au profit d'un activisme qui fait



CHAPITRE VI

ENSEIGNER LA MORALE LAÏQUE,
POUR DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES
SOCIALES ET CIVIQUES

Le nouveau ministre de l'Éducation nationale (Vincent Peillon) souhaite mettre dans les priorités de l'école « refondée » un enseignement d'une « morale laïque ». Des précisions seront apportées et des textes seront élaborés, après la publication du présent ouvrage. Mais dores et déjà, nous pouvons penser que cette introduction explicite devrait s'articuler de façon étroite avec le développement des compétences sociales et civiques. Nous donnons ici quelques aperçus (débat philosophique, activités interdisciplinaires sur le « vivre ensemble », inventaire de pistes diverses pour développer l'esprit critique) de ce que pourrait être cet enseignement s'il s'inscrit bien dans le socle commun et s'il ne se limite pas à un catéchisme républicain qui serait peu opératoire.



INTERPELLATION

L'OBJET DE LA COMPÉTENCE 6 :
DONNER DES REPÈRES ET DES OUTILS
POUR CONSTRUIRE SA CITOYENNETÉ

Jean-Michel Zakharthouk - Examineurs, dans cette partie « Interpellation », les arguments des adversaires de l'approche par compétences, particulièrement pour ce qui concerne ce pilier 6 du socle commun concentrant pas mal d'attaques ». Moyen de synthétiser le plaidoyer qui est fait tout le long du livre pour cette approche.

Pour certains, les compétences dites transversales ça n'existe pas. Donnons aux élèves des connaissances solides en matière d'éducation (d'instruction) civique pour qu'ils puissent se forger plus tard leur propre opinion, ce sera bien plus fructueux que de prétendre les éduquer au civisme.

Il est vain d'opposer connaissances civiques et compétences transversales. Les secondes mobilisent en effet les premières. C'est aussi ce qui peut leur donner du sens aux yeux des élèves. Éduquer à la citoyenneté (plutôt qu'au civisme) ne se fait bien évidemment pas sans l'apport de connaissances solides en la matière. Mais, dans ce domaine plus qu'ailleurs encore, il est nécessaire d'apprendre aux élèves à les mettre en œuvre. C'est aussi un apprentissage. Pourquoi le remettre à plus tard ? Si l'on prend l'exemple de l'éducation aux médias, longuement abordé dans cet ouvrage, on voit qu'il est constitué de connaissances (distinguer les supports, les appareils de production, connaître les financements, le circuit de l'information, caractériser les différents médias...), de capacités correspondant davantage à des techniques (différencier information et message partisan, identifier l'émetteur et le récepteur, classer les médias selon leurs avantages et leurs inconvénients, savoir rattacher une information à une rubrique...) et d'attitudes (être attentif, porter un regard critique, être capable de refuser certains messages...).

Difficile de ne pas y discerner un thème transversal : les disciplines concernées sont nombreuses. Il est légitime de s'interroger sur la pertinence d'une approche transversale comme l'a fait Bernard Rey dans l'entretien qu'il nous a accordé. Mais ceux qui s'y opposent au nom de savoirs qui seraient enfermés à l'intérieur des frontières des disciplines le font par principe. Ces derniers préféreraient que chacune de ces matières apporte aux élèves les connaissances et savoir-faire qui lui sont assignés sans passer par un projet commun, laissant aux élèves le soin de créer les ponts entre elles. Or, le transfert, comme l'a montré l'exemple développé par Céline Walkowiak est aussi une compétence qui s'apprend et qui ne va pas de soi.

SIGLES UTILISÉS

| | |
|---------|---|
| AFEV | Association de la fondation étudiante pour la ville. |
| APSA | Activités physiques sportives et artistiques. |
| CARDERE | Centre de l'agglomération rouennaise pour le développement de l'éducation relative à l'environnement. |
| CESE | Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté. |
| CIDE | Convention internationale des droits de l'enfant. |
| DUDH | Déclaration universelle des droits de l'homme. |
| EAD-SI | Éducation au développement et à la solidarité internationale. |
| ED | Établissement en démarche de développement durable. |
| EC | Éducation à la citoyenneté. |
| EDD | Éducation au développement durable. |
| Éducsol | Éducation au développement et à la solidarité. |
| FPS | Forme de pratique scolaire. |
| FSE | Fonds social européen. |
| IFE | Institut français de l'éducation. |
| IFOP | Institut français d'opinion publique. |
| INO | Identité numérique et orientation. |
| LPC | Livret personnel de compétences. |
| OCDE | Organisation de coopération et de développement économiques. |
| PIRLS | <i>Progress in International Reading Literacy Study</i> . |
| PISA | Programme international pour le suivi des acquis des élèves. |
| SOFRES | Société française d'enquêtes par sondage. |
| TIMSS | <i>Trends in International Mathematics and Science Study</i> . |
| ZEP | Zone d'éducation prioritaire. |